



Récolter des éléments de preuves n'a jamais été aussi simple.

DOSSIER DE PRESSE (juin 2021)

Dans l'univers des Legalstech l'application Hello Proove pourrait bien s'inscrire efficacement dans le secteur de la preuve électronique.

Les particuliers, comme les entreprises, peuvent avoir besoin de justifier, sur l'instant, d'une situation, mais nous le savons bien, il est encore difficile de justifier de l'intégrité et de la date exacte d'un document numérique.

Hello Proove est la solution pour les entreprises et les particuliers pour constater des situations sur l'instant de manière simple, sécurisée et économique.

En premier lieu, Hello Proove est une plateforme accessible sur internet via votre ordinateur et sur votre Smartphone.

Le service Hello Proove permet à l'utilisateur depuis son compte personnel de déposer toutes sortes de fichiers numériques sur la plateforme et de prendre des photographies, des vidéos des enregistrements sonores directement depuis son smartphone.

Après la délivrance d'un certificat numérique Blockchain, il n'est plus possible de modifier les fichiers déposés sur la plateforme ; Protégés grâce à une signature hash unique, la technologie Blockchain permet ensuite de garantir cette empreinte électronique et de vérifier facilement son intégrité et sa date exacte.

L'ensemble des fichiers déposés via la plateforme est stocké sur un cloud sécurisé situé en France.



Horodaté, intègre et sécurisé le fichier ainsi déposé dans la Blockchain permet la constitution d'un dossier solide en cas de litige.

L'application Hello Proove propose deux Services payants distincts :

Le Certificat Numérique Blockchain : Communiqué par l'application à l'utilisateur après l'enregistrement du contenu sur la Blockchain.

Ce certificat signé électroniquement garantit l'intégrité et l'horodatage des fichiers transmis au travers l'application, ainsi que les informations de prise de vue et de géolocalisation.

Le Constat de dépôt Blockchain : Il s'agit dans ce cas d'un constat de dépôt, dit "Blockchain" réalisé par un Huissier de justice partenaire sélectionné via l'application, par l'utilisateur.

L'huissier va alors constater que les fichiers déposés dans l'application Hello Proove ont bien fait l'objet d'un ancrage dans la Blockchain et à quelle date.

Si ce procès-verbal de constat numérique ne donne pas à proprement parlé de garantie sur le contenu du fichier, et ne remplace pas la présence d'un huissier, elle constitue un élément de preuve solide pour justifier en cas de litige de l'horodatage et de l'intégrité du fichier depuis son ancrage.

Les abonnés bénéficient également d'un service dédié innovant qui leur permet de gérer plusieurs délégués qui peuvent utiliser en même temps et sur un même compte centralisé l'ensemble des services Hello Proove.

Pionnière dans une technologie mobile et accessible, l'application brevetée Hello Proove constitue un outil efficace pour tous ceux qui désirent sur l'instant figer une situation au travers des fichiers sécurisés et horodatés.

Hello Proove

85, rue Chateaubriand - 13007 Marseille

SAS au capital de 90 000 €

R.C.S. Marseille : 847 922 325

Contact presse :

Laurent HENAFF : 09 67 60 99 98

contact@helloprove.com

helloprove.com

